



Réf: Dossier N° 020101

Avis de constitution

SOCIETE « KMA AFRICA »

Abidjan, Marcory, Boulevard de Marseille Immeuble plein ciel 6 ème

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 07/04/2021 reçus par Me ASHANTY KOUAME, NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 29/06/2021, il a été constitué une SAS P aux

SOCIETE « KMA AFRICA »

La société a pour objet en tous pays, et plus particulièrement en République de Côte d'Ivoire:

Fourniture de consultation dans les domaines de l'ingénierie, techniques et environnementales;

Expertise en sinistre dans tous les domaines de l'assurance; Et plus généralement d'entreprendre toutes opérations, quelles qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus et a tous objets similaires ou annexes et susceptibles de faciliter le développement de la société.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales,

10,000,000 F CFA divisé en Dix Mille (10000) Actions de ayant une valeur de Mille (1000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les

Abidjan, Marcory, Boulevard de Marseille Immeuble plein ciel 6 ème M KAZAN PIERRE (PRÉSIDENT)

null

n°Cl-ABJ-03-2021-B16-00045 du 06/07/2021 au Tribunal du Commerce 99 ans

n°15702/GTCA/RC/2021 du 06/07/2021

